



Chantraine, le 7 Novembre 2018

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 6 Novembre 2018

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine			X	Brigitte GILLE
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane			X	François DIOT
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie		X		
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie			X	Michel AUBERT
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,

Madame Audrey HUSSON ayant été désignée secrétaire de séance,

Monsieur Le Maire ayant proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir l'octroi d'une subvention à la Société des Fêtes d'Epinal dans le cadre de la Saint Nicolas des écoles,

Le conseil municipal ayant approuvé cet ajout,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018.

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

*** A adopté, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 au budget communal.**

- * **A accordé**, à l'unanimité, **l'indemnité de conseil**, au taux de 75 % pour l'année 2018, **au receveur municipal**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, **l'état d'assiette des coupes et la destination des produits** pour l'exercice 2019.
- * **A accepté**, à l'unanimité, **les demandes d'adhésion** des communes de Vittel et Hergugney **au Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges**.
- * **A adopté**, à l'unanimité, **le Rapport 2017 sur le Prix et la Qualité du Service public** de l'eau potable.
- * **A adopté**, à l'unanimité, **le Rapport 2017 sur le Prix et la Qualité du Service public** de l'assainissement.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, **l'avenant n° 1 de réexamen de la rémunération de SUEZ Eau France** pour l'exploitation du service public d'eau potable, **approuvé le projet de règlement de service modifié** annexé à l'avenant n° 1 et **autorisé Monsieur le Maire à signer** ledit avenant.
- * **A adopté**, à l'unanimité, **le régime indemnitaire de la police municipale**.

Monsieur VALDENNAIRE est intervenu pour informer que la part IAT ne peut contenir de part fixe et de part variable et qu'il conviendra de modifier la rédaction du projet de délibération en conséquence.

Après vérification, Monsieur NOIRTIN, D.G.S., indique que la délibération sera modifiée pour fixer les règles d'attribution de l'IAT. L'article sera modifié ainsi :

« Le montant annuel de l'IAT est calculé par application d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 4 par rapport à un montant de référence annuel fixé par grade.

Son montant est non reportable d'une année sur l'autre et est versé en fonction du travail fourni par l'agent. La part versée est liée à la manière de servir de l'agent et en fonction de son engagement professionnel.

Le versement se fera mensuellement. »

En outre, Monsieur VALDENNAIRE se pose des questions sur l'utilité d'avoir une police municipale à Chantraine.

- * **A décidé de reporter la décision d'adhérer au service de médecine préventive du CDG 88 dans l'attente d'étude de plusieurs autres propositions.**

Monsieur Max RICHARD estime que ce service pourrait être mutualisé avec la CAE.

Monsieur NOIRTIN se propose de contacter Monsieur JODION afin d'étudier avec la CAE la possibilité de mettre en place un service de médecine préventive mutualisé.

- * **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer une convention avec l'Etat** pour la **cession de la sirène à titre gracieux** au profit de la commune.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, **le montant de la participation demandée aux communes extérieures** dont les enfants sont **scolarisés à Chantraine**.
- * **A adopté**, à l'unanimité, les propositions de **participation communale aux frais scolaires** pour l'année 2019.
- * **A adopté**, à l'unanimité, la proposition de **participation financière communale aux séjours scolaires**.
- * **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer les diverses conventions de déneigement réactualisées**.

* **A adopté**, à l'unanimité, la proposition **d'aide complémentaire exceptionnelle de 3€/ enfant, pour Noël, à l'école élémentaire.**

Informations diverses :

- *Monsieur le Maire a présenté aux membres du conseil municipal le nouveau correspondant pour Vosges Matin. Il s'agit de Monsieur Stéphane MOUGEL domicilié à CHANTRAINE.
Mél : stephane.mougel@neuf.fr
Portable : 06-82-48-04-25*
- *Monsieur BARBAUX a informé de sa participation aux rencontres « TRAME NOIRE » avec le SCOT, syndicat qui devrait proposer une convention pour s'investir dans ce projet de trame noire.

Il a signalé également qu'une enquête publique a été ouverte concernant la révision du SCOT, celle-ci se déroulera du 20 novembre au 21 décembre 2018 inclus.*
- *Madame GILLE a informé le conseil municipal que sont mis à la disposition de tous les comptes rendus de la commission scolaire et des activités périscolaires.

A informé que les colis de Noël seront livrés le 6 décembre 2018.*
- *Monsieur Jacques CHAPON a informé l'assemblée de la création d'une association « STOP ! ». Celle-ci se réunira le 9 novembre à la salle des Brosses de CHANTRAINE.*
- *Monsieur BOXBERGER rappelle le programme de la cérémonie du 11 novembre :*

I/ AU MONUMENT AUX MORTS DE CHANTRAINE

9H00 : Rassemblement.

9H15 : CEREMONIE au Monument aux Morts de CHANTRAINE avec la participation de quelques musiciens des « Anciens du 18° R.T. » :

Lever des couleurs
Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
Lecture du message de l'U.F.A.C.
Dépôt de gerbes
Minute de silence
Chant de la Marseillaise par les enfants des écoles
Dépôt des bleuets confectionnés par les écoles et les Aînés de l'EHPAD « Les Bruyères ».

A l'issue de cette manifestation, une visite de recueillement aura lieu sur les tombes des soldats tombés au Champ d'Honneur, au cours de la Guerre 1914-1918 (Soldat ROUSSELOT -149^{ème} RI- mort en 1915 à 19 ans / Soldat WISS -4^{ème} RTA- mort en 1918 / Soldat TALLOTTE -149^{ème} RI- mort en 1915 à 21 ans).

II/ A L'EGLISE SAINT-PIERRE FOURIER DE CHANTRAINE

10H00 : Messe à la mémoire des Victimes de la Grande Guerre.

III/ A LA MAIRIE DE CHANTRAINE (Salon des Mariages)

11H00 : Vin d'honneur.

La séance est levée à 20h10

Fait à Chantraine, le 7 Novembre 2018



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "François DIOT".

François DIOT